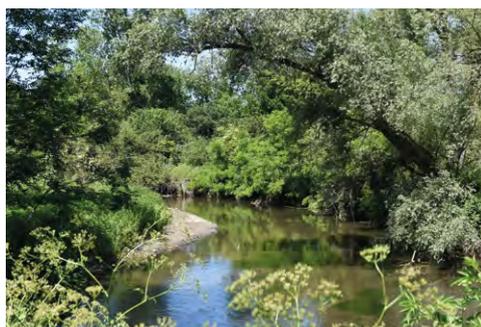




Soutien
aux entreprises



Redécouvrir
son territoire



Une nouvelle équipe
communautaire

som maire



04 | Les élus

06 | Les commissions

08 | Budget

10 | Numérique

12 | Communication

13 | Tourisme

14 | Economie

15 | Urbanisme

16 | Environnement

18 | Culture

20 | Enfance et jeunesse

22 | Action sociale





édito

Chaque début d'année soulève un élan d'espoir et de bonnes résolutions pour les douze mois à venir. 2021 n'échappe pas à cette règle, d'autant plus que 2020 s'est achevée avec de nombreux sujets d'inquiétudes et d'interrogations.

Le début de mandat s'est trouvé perturbé : les 6 semaines entre les deux tours des municipales, l'installation du conseil communautaire au 15 juillet, les difficultés à réunir les commissions ne doivent pas occulter le formidable élan de solidarité et le maintien des services au public qui sont les maîtres mots de Plaine Limagne durant la crise sanitaire, je tiens à remercier tous ceux qui y ont contribué. Un remerciement également à celles et ceux qui se sont engagés dans la vie publique, plus qu'un acte politique, c'est un acte citoyen pas toujours reconnu à son juste niveau.

Tous ces éléments ne font pas oublier le projet de mandat et en premier lieu la réalisation d'équipements structurants au service des habitants. L'Espace Enfance Jeunesse (EEJ), situé à Aigueperse, répondra aux demandes des jeunes familles et complétera l'offre de la politique enfance jeunesse sur notre territoire. Les différentes étapes règlementaires, dont les fouilles archéologiques, ont retardé le projet. Les travaux pourraient débuter au second semestre 2021. L'espace culturel se réalisera sur le site de l'ancienne école Saint Louis à Randan ; cette réalisation sera en totale synergie avec le Domaine Royal. Les études menées sous la précédente mandature ont livré leurs plans d'actions dont la mise en place va débuter à partir de 2021. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intervient dans le domaine de l'environnement et propose des actions allant de l'habitat à la mobilité en passant par les activités humaines. La Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Protection des Inondations (GEMAPI), réfléchi à l'échelle des bassins versants avec Riom Limagne et Volcans et Combrailles Sioule et Morge, nous fera intervenir sur les cours d'eau afin d'être en conformité avec la loi sur l'eau. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) sera le document de gestion de l'espace sur l'ensemble de notre territoire et se substituera aux documents d'urbanismes communaux.

Une attention particulière est portée sur le développement économique. Nous n'avons pas l'ambition d'accueillir de l'industrie lourde, mais de créer un réseau de petites et moyennes entreprises dans nos zones d'activités et une dynamique commerciale dans nos bourgs. Dans cette optique, notre candidature au programme Petites Villes de Demain a été retenue par l'Etat. La compétence numérique apporte un plus et permet de faire développer les outils nécessaires, qui seront multiples, pour un rendu acceptable. En complément de ces actions intercommunales, un travail de mutualisation avec les mairies est entrepris : il ne s'agit pas de les vider de leur substance, mais de trouver une complémentarité pour être au plus près de nos administrés et apporter un service de qualité à un coût maîtrisé. La mutualisation se fait également avec les collectivités voisines avec par exemple la voie verte véritable outil d'essor touristique, l'adhésion à Territoire d'Industrie, les conventions pour l'aide à domicile.

Dans la suite de ce bulletin, chaque vice-président présente plus en détail les réflexions de sa commission. Nous avons tous la volonté de répondre au mieux à vos attentes. Nous sommes prêts à échanger, les débats faisant grandir la démocratie, les solutions ne se trouvant pas dans les extrêmes.

Qu'il me soit permis, avec un peu de retard, au nom du conseil, de vous souhaiter le meilleur pour 2021 en prenant soin de vous.

Claude Raynaud
*Président de la
communauté de communes
Plaine Limagne*

Les élus de Plaine Limagne

Réunis le 15 juillet dernier, les élus de la communauté de communes ont réélu le président, Claude Raynaud, ainsi que l'exécutif composé de 8 vice-présidents.



Aigueperse
Luc CHAPUT
4^e Vice-président / Maire



Aigueperse
Christelle CHAMPOMIER
Conseillère communautaire titulaire



Aigueperse
Catherine CUZIN
Conseillère communautaire titulaire



Aigueperse
André DEMAY
Conseiller communautaire titulaire



Bas-et-Lezat
Michel BOUDIEU
Conseiller communautaire suppléant



Beaumont-Lès-Randan
Laurent PLANCHE
Conseiller communautaire titulaire



Beaumont-Lès-Randan
Valérie SEGUIN
Conseillère communautaire suppléante



Bussières-et-Pruns
Loïc CHATARD
Conseiller communautaire titulaire / Maire



Bussières-et-Pruns
Serge BOUCHER
Conseiller communautaire suppléant



Chaptuzat
Stéphane CHABANON
6^e Vice-président / 1^{er} adjoint au maire



Luzillat
Pascale MORIN
Conseillère communautaire titulaire



Maringues
Denis BEAUVAIS
3^e Vice-président / Maire



Maringues
Emilie GOURBEYRE
Conseillère communautaire titulaire



Maringues
Jean-Luc LAQUENAIRE
Conseiller communautaire titulaire



Maringues
Françoise MECHIN-VERNIER
Conseillère communautaire titulaire



Maringues
Yves RAILLIERE
Conseiller communautaire titulaire



Randan
Jean-Jacques MATHILLON
5^e vice-président / 4^e adjoint au maire



Randan
Nicole PEREZ
Conseillère communautaire titulaire



Saint-Agoulin
Pascal LABBE
Conseiller communautaire titulaire / Maire



Saint-Agoulin
Jean-Michel COMBES
Conseiller communautaire suppléant



Saint-André-le-Coq
Patrice DARPOUX
Conseiller communautaire titulaire



Saint-André-le-Coq
Franck LE GOUGUEC
Conseiller communautaire suppléant



Saint-Priest-Bramefant
Michel GAUME
Conseiller communautaire titulaire / Maire



Saint-Priest-Bramefant
David GEORGES
Conseiller communautaire suppléant



Saint-Sylvestre-Pragoulin
Bernard MANILLERE
7^e Vice-président / Maire



Saint-Sylvestre-Pragoulin
Cécile GILBERT
Conseillère communautaire titulaire



Sardon
Guy TIXIER
Conseiller communautaire titulaire / Maire



Sardon
Maryse TRILLON
Conseillère communautaire suppléante

Le conseil communautaire est composé de 39 conseillers titulaires et de 19 conseillers suppléants selon la répartition des sièges (arrêté préfectoral n°19-01842 en date du 09 octobre 2019) sur les 25 communes membres de l'EPCI.



Aigueperse

Vanessa ROLLET
Conseillère communautaire
titulaire



Artonne

Stéphane HOUSSIER
8^e Vice-président / Maire



Artonne

Romain LEGRAND
Conseiller communautaire
suppléant



Aubiat

Stéphane BARDIN
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Aubiat

Carmen FUENTES
Conseillère communautaire
suppléante



Bas-et-Lezat

Claude DENIER
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Chaptuzat

Jérôme TARAGNAT
Conseiller communautaire
suppléant



Effiat

Marc CARRIAS
1^{er} Vice-président / Maire



Effiat

Fabienne GASTON
Conseillère communautaire
titulaire



Limons

Matéo MOREL
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Limons

Laurence SOULERAS
Conseillère communautaire
suppléante



Luzillat

Claude RAYNAUD
Président / Maire



Maringues

Dominique TIXIER
Conseiller communautaire
titulaire



Mons

Didier CHASSAIN
2^e Vice-président / Maire



Mons

Michelle RAYE
Conseillère communautaire
suppléante



Montpensier

David DESPAX
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Montpensier

Saïd MOURTADA
Conseiller communautaire
suppléant



Randan

Sandrine COUTURAT
Conseillère communautaire
titulaire / Maire



Saint-Clément-de-Régnat

Rémy PETOTON
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Saint-Clément-de-Régnat

Jacques FLORANTIN
Conseiller communautaire
suppléant



Saint-Denis-Combarnazat

Guillaume LAURENT
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Saint-Denis-Combarnazat

Marie-Noëlle DASSAUD
Conseillère communautaire
suppléante



Saint-Genès-du-Retz

Gilles MAS
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Saint-Genès-du-Retz

Amandine HURIAU
Conseillère communautaire
suppléante



Thuret

Pierre LYAN
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Thuret

Marina SCACHE
Conseillère communautaire
suppléante



Vensat

Brigitte BILLEBAUD
Conseillère communautaire
titulaire / Maire



Vensat

Patrick LAURENT
Conseiller communautaire
suppléant



Villeneuve-les-Cerfs

Roland GENESTIER
Conseiller communautaire
titulaire / Maire



Villeneuve-les-Cerfs

Stéphanie DE OLIVEIRA
Conseillère communautaire
suppléante

Les commissions de travail



Du nouveau pour ce mandat, Plaine Limagne ouvre ses commissions de travail aux conseillers municipaux, l'objectif étant d'avoir plus de proximité avec les communes membres. Afin de bien mener les projets à venir, 2 vice-présidents sont délégués sur chaque commission thématique.

Finances

Claude RAYNAUD, président (maire de Luzillat)
Luc CHAPUT, 4^e vice-président (maire d'Aigueperse)
Membres : Christelle CHAMPOMIER, Laurence SOULERAS, Pascal LABBE

MISSIONS

- Préparation des budgets primitifs
- Analyse rétrospective et prospective
- Préparation du pacte fiscal et financier
- Déploiement du nouveau réseau de proximité

Numérique, mutualisation et proximité

Denis BEAUVAIS, 3^e vice-président (maire de Maringues)
Claude RAYNAUD, président (maire de Luzillat)
Membres : André DEMAY, Gaëtan DUBIEN, Carmen FUENTES, Brigitte LE CHEVILLIER, Yannick BALLY, Audrey VENIAT, Christelle PERRONNET, Loïc MORTHON, Séverine THUEL, Frédérique GARMY, Florian CHANET, Lucas GRINDEL, Laurent GAILLOT, Patrice DARPOUX, Amélie BUFFET, Amandine HURIAU, Maryse TRILLON, Brigitte BILLEBAUD

MISSIONS

- Aménager le territoire en très haut débit sur l'ensemble des communes
- Développer le service FAB Limagne (atelier public pour réaliser, fabriquer par soi-même avec des machines à commande numérique)
- Développer l'inclusion numérique, accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et dématérialisées
- Préparation du pacte de gouvernance.

Economie, agriculture, ruralité et centres-bourgs

Marc CARRIAS, 1^e vice-président (maire d'Effiat)
Denis BEAUVAIS, 3^e vice-président (maire de Maringues)
Membres : Patrick DESNIER, Jean-Paul VIVIER, Philippe ROCHE, Michel BOUDIEU, Yannick BALLY, Gérald BREYSSE, Frédéric MARTIN, Florian PARRA, Frédéric PERISSEL, Corentin AYGLON, Emmanuel BARRIER, Jean-Michel COMBES, Christine PANNETIER BEAUJARD, Rémy PETOTON, Romain BASMAISON, Maryse TRILLON, Carole CHALUT

MISSIONS

- Accueillir les porteurs de projets
- Suivre l'évolution de l'offre en foncier et immobilier économique
- Renforcer l'économie de proximité du territoire
- Mettre en œuvre avec les entreprises locales une économie circulaire
- Gérer le fonctionnement et développement des 4 zones d'activités
- Redynamiser les centres-bourgs
- Accompagner le secteur agricole en lien avec les compétences de la communauté (économie de proximité, circuits-courts, GEMAPI, PCAET...)

Tourisme et communication

Bernard MANILLERE, 7^e vice-président (maire de St-Sylvestre-Pragoulin)
Jean-Jacques MATHILLON, 5^e vice-président (4^e adjoint au maire de Randan)
Membres : Jérôme VERNEYRAS, Denis CHARBONNIER, Carmen FUENTES, Martine CLOUT, Laurent PLANCHE, Marine FONTFREYDE, Marie-France BELLIER, Matéo MOREL, Pierre FAYET, Dominique TIXIER, Maïder GAGER, Saïd MOURTADA, Sylvie MATHÉ, Patrice DARPOUX, Amandine HURIAU, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Christine VAYSSIE ROQUES, Mathilde GAGNY

MISSIONS

- Développer le tourisme autour des axes voie verte, petites cités de caractère, tanneries de Maringues et autre patrimoine bâti et historique...
- Suivre et mettre en valeur la voie verte et l'axe Allier
- Piloter la balade gourmande
- Travailler et développer avec l'office de tourisme Terra Volcana les actions spécifiques et promotions
- Renforcer et harmoniser tous les supports de la communication intercommunale
- Déployer et faire connaître Plaine Limagne
- Développer une communication interne et de proximité avec les communes
- Développer une visibilité sur les réseaux sociaux

Urbanisme, habitat et gens du voyage

Jean-Jacques MATHILLON, 5^e vice-président (4^e adjoint au maire de Randan) / **Bernard MANILLERE**, 7^e vice-président (maire de St-Sylvestre-Pragoulin)

Membres : Christelle CHAMPOMIER, Philippe ROCHE, Floris CHANIER, Laurent PLANCHE, Serge BOUCHER, Fabienne GASTON, Bernard GOLFIER, Jacques STAELEN, Dominique TIXIER, Damien PETIT, Sébastien FABRE, Pascal LABBE, Patrice DARPOUX, Guillaume LAURENT, Gilles MAS, Jacques POTIGNAT, Guy TIXIER, Patrick LAURENT

MISSIONS

- Etudier l'opportunité et l'intérêt à intégrer un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Mettre en œuvre le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme Local de l'Habitat) en collaboration avec les communes
- Définir la politique locale de l'habitat
- Piloter la politique de rénovation énergétique des logements
- Elaborer un périmètre délimité des abords autour des monuments historiques
- Définir et mettre en œuvre une politique de préemption urbaine
- Etudier la mise en place d'une charte architecturale et paysagère
- Suivre le schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage
- Suivre la gestion et le fonctionnement des 2 aires d'accueil des gens du voyage

Enfance-jeunesse, aide à domicile et santé

Didier CHASSAIN, 2^e vice-président (maire de Mons)
Stéphane CHABANON, 6^e vice-président (1^{er} adjoint au maire de Chaptuzat)

Membres : Emmanuelle DE CASTRO, Christophe CLEMENTE, Céline DOUARIN, Eliane QUINET, Catherine CHANDEZON, Valérie SEGUIN, Nicolas AYME, Marie GREFFIER, Stéphanie GRANERO, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Françoise MECHIN VERNIER, Yves RAILLIERE, Laëtitia FERREIRA, Bernadette FRANCES, Sandrine COUTURAT, Laëtitia CALIPEL, Bénédicte GENEVRIER, Marie-Noëlle DASSAUD, Guytaine DUMARCHEY, Frédérique CUZOL, Cécile GILBERT, Joëlle PROLHAC BARDIN, Ornella CHARTIER

MISSIONS

- Proposer aux parents un service de qualité harmonisé sur l'ensemble du territoire pour l'accueil des enfants de 0 à 15 ans (élaboration d'un projet éducatif)
- Réaliser le projet espace enfance jeunesse à Aigueperse
- Avoir une lisibilité sur les besoins de garde, pérenniser les places d'accueil (assistants maternels, multi-accueil)
- Soutenir la parentalité
- Définir une politique ados/jeunesse pour leur proposer un accueil sur le territoire Plaine Limagne et les aider à devenir des citoyens impliqués
- Suivre la compétence Aide à domicile et du niveau de service rendu sur le territoire Plaine Limagne
- Bilan de l'activité des Missions locales dans le suivi des jeunes et de leurs projets : Riom et Thiers
- Réaliser un diagnostic sur l'accès aux services de soin

Culture et lecture publique

Stéphane CHABANON 6^e vice-président (1^{er} adjoint au maire de Chaptuzat)
Didier CHASSAIN, 2^e vice-président (maire de Mons)

Membres : Vanessa ROLLET, Cendrine SAUTHON, Dominique PERAZZI, Marie GREFFIER, Gaëlle CHALARD, Patrick MARCADIÉ, Christiane BONNET, Emilie GOURBEYRE, Maïder GAGER, Claudine HUGUET, Nicole PEREZ, Laëtitia CALIPEL, Chantal CELLIER, Michel GAUME, Jacques COURTADON, Joëlle PROLHAC BARDIN, Allison CODINO

MISSIONS

- Définir une politique communautaire en matière de lecture publique
- Réorganiser et harmoniser la lecture publique sur le nouveau périmètre communautaire en mettant en place un projet de service correspondant aux attentes et aux besoins du public d'aujourd'hui
- Réaliser le projet de la médiathèque de Randan et engager un partenariat avec la médiathèque de Maringues
- Proposer une saison culturelle attractive et diffuser la culture auprès de tous les publics (et notamment les plus éloignés)
- Conduire une politique d'éducation artistique et culturelle

Environnement et GEMAPI

Stéphane HOUSSIER, 8^e vice-président (maire d'Artonne)

Luc CHAPUT, 4^e vice-président (maire d'Aigueperse)

Membres : Marie-Pierre ROLLAND GRENIER, Michel MACHEBOEUF, Romain LEGRAND, Stéphane BARDIN, Claude DENIER, Guy THEVENET, Olivier CHAMBON, Éric RENAUT, Sébastien MONTALBAN, Florent PONCHON, Coralie RIGODON, Jérôme GIBOIN, David DESPAX, David GAYET, Jean-Michel COMBES, Franck LE GOUGUEC, Rémy PETOTON, Gilles MAS, Guy TIXIER, Christophe LE FLOCH, Ornella CHARTIER

MISSIONS

- Suivre l'activité des syndicats dans le cadre de la compétence eau
- Préparer la prise de compétence Assainissement
- Gérer les milieux aquatiques sur les bassins versants
- Définir, suivre et mettre en œuvre la prévention des inondations
- Définir, suivre et mettre en œuvre la politique de préservation de l'environnement

Mobilité et transition énergétique

Luc CHAPUT 4^e vice-président (maire d'Aigueperse)

Stéphane HOUSSIER, 8^e Vice-président (maire d'Artonne)

Membres : Laurence WANG WAH, Michel MACHEBOEUF, Isabelle DAURES, Stéphane BARDIN, Stéphanie MATHILLON, Christiane BICARD, Jean-Charles BRUN, Éric RENAUT, Anne-Laure CIBERT, Stéphane FAURE, Jérôme GIBOIN, Amandine LOPEZ, Emmanuelle FARGEVIELLE, Marine LE MEE, Rolland GANSOINAT, François MAROLLES, Carlos CABRERA, Ornella CHARTIER

MISSIONS

- Approuver et mettre en œuvre le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)
- Intégrer l'éco-exemplarité dans tous les pans de la politique communautaire
- Animer et renforcer la coopération des acteurs du territoire pour la transition énergétique et écologique
- Coordonner et accompagner les acteurs dans la production d'énergie renouvelable
- Piloter la réflexion sur la prise de compétence "Mobilité"
- Étudier avec le SBA l'aménagement d'une déchetterie à Randan
- Mettre en place le programme Organicité
- Suivre les opportunités dans le cadre de la mobilité et la transition écologique

La mise en œuvre des politiques intercommunales en chiffres

Soutien au développement économique, renforcement des services à la population, développement de services novateurs et poursuite des programmes d'investissement.



Élu référent :
Luc Chaput
Vice-président
en charge
des finances

La refonte de la fiscalité locale introduite par la loi de finances 2020 prévoyait notamment la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale et, de ce fait, un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette refonte de la fiscalité locale entre en vigueur progressivement entre 2020 et 2023.

La mise en œuvre de cette réforme prévoit :

- en 2020, ce sont près de 80 % des foyers fiscaux qui ne paieront plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale,
- en 2023, plus aucun foyer fiscal ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Les foyers fiscaux continuant d'acquitter une taxe d'habitation en 2020 seront progressivement exonérés, à hauteur de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et de 100 % en 2023,
- en 2021, le nouveau schéma de financement des collectivités locales entrera en vigueur. Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ne percevront plus la taxe d'habitation sur les résidences principales mais une fraction du produit net de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA),
- les communes et les établissements publics de coopération intercommu-

nale à fiscalité propre conserveront le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

En 2020, la communauté de communes Plaine Limagne a perçu le produit de la taxe d'habitation mais n'en a pas voté le taux.

Les taux d'imposition restent inchangés en 2020 :

- Taxe d'habitation : 9,12 %
- Taxe sur le foncier bâti : 0,225 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 4,07 %
- Cotisation foncière des entreprises : 24,57 %

Votés le 24 février 2020, les budgets de la communauté de communes Plaine Limagne se décomposent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement : 11 362 855,00 €
Investissement : 9 301 691,87 €
TOTAL : 20 664 546,87 €

Principaux programmes d'investissement pluriannuels

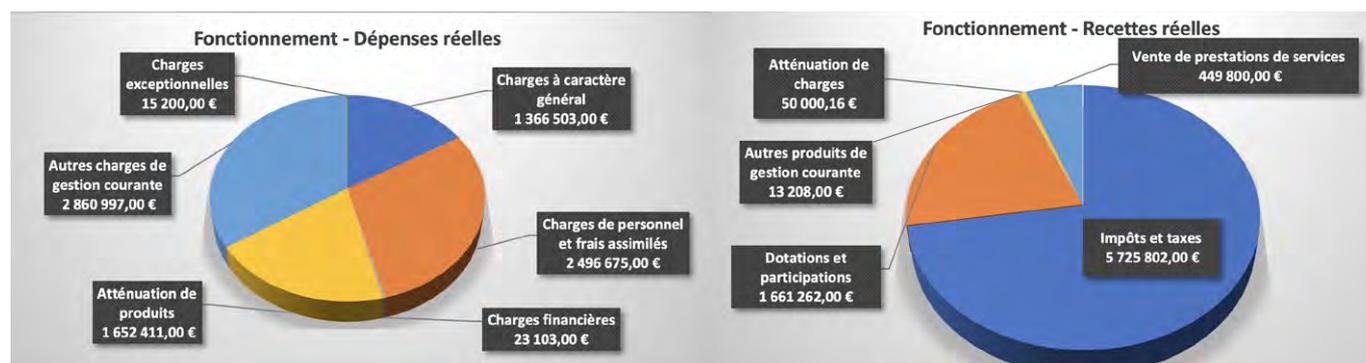
- L'aménagement d'un espace enfance / jeunesse à Aigueperse : 2 600 K€.
- L'aménagement d'une médiathèque à Randan : 2 630 K€.
- Le plan local d'urbanisme intercommunal : plus de 280 K€.
- La compétence GEMAPI - grand cycle de l'eau : plus de 144 K€.
- Le développement numérique : plus de 90 K€.
- La voie verte : 100 K€.
- La politique locale du commerce : 96 K€.
- La politique du logement : 81 K€.

Financement des investissements

- autofinancement de plus de 6 700 K€.
- subventions (Europe, Etat, Région, Département et CAF) de plus de 1 700 K€.

BUDGETS ANNEXES	Fonctionnement	Investissement
ZA de Lhérat de Randan	518 894,78 €	Dépenses : 651 752,12 € - Recettes : 685 013,84 €
ZA Julliat Est d'Aigueperse	1 340 325,53 €	2 660 551,06 €
Recette Perception de Luzillat	53 650,99 €	56 663,40 €
ZA Champ Moutier de Maringues	143 678,56 €	Dépenses : 5 084,69 € - Recettes : 47 607,94 €

Pour le budget principal, les prévisions 2020 en fonctionnement se décomposent ainsi :



Le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) des finances publiques

A compter du 1^{er} janvier 2021, les centres des finances publiques de Luzillat et d'Aigueperse deviennent des accueils de proximité.

L'ensemble des missions de gestion comptable est transféré au service de gestion comptable de Riom.

Les opérations de transferts des budgets des collectivités et EPCI se feront à compter du 1^{er} janvier 2021.

Pour les usagers, le déploiement d'un nouveau service de paiement de proximité permettra de régler :

- les factures de services publics locaux (cantine, crèche, ALSH, etc...) et les amendes auprès de buralistes agréés jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire ;
- les impôts jusqu'à 300 € en espèces ou en carte bancaire (pour les montants supérieurs, obligation légale de payer par voie dématérialisée).

Retrouvez la liste des buralistes agréés ainsi que leur adresse sur le site impots.gouv.fr :

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



PLUS D'INFOS...

Afin de permettre à chacun de saisir les enjeux financiers, nous vous invitons à prendre connaissance de la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif consultable sur le site :

www.plainelimagne.com

Espace Enfance/Jeunesse à Aigueperse

Des fouilles archéologiques complémentaires retardent le calendrier initial des travaux.

Identifié sur le site de l'ancienne école maternelle d'Aigueperse, il est programmé la création d'un espace enfance jeunesse pour accueillir le multi-accueil (20 enfants), le relais assistants maternels et l'accueil de loisirs (96 enfants). Une salle de réunion permettra de réunir des commissions. Les acquisitions de l'école maternelle et d'un terrain privé ont été confiées à l'EPF-SMAF qui les a réalisées en juillet et septembre 2019.

Situées dans le périmètre protégé de l'Architecte des Bâtiments de France et dans une zone historique sensible, des fouilles archéologiques complémentaires doivent être lancées dans les prochains mois, retardant le projet au regard du calendrier initial.

En effet, le diagnostic préventif, réalisé par l'INRAP en novembre 2019, a révélé l'existence d'une activité métallurgique importante à l'époque médiévale. Le rapport rédigé par l'INRAP et remis aux services de la DRAC en mars 2020 engage la communauté de



communes Plaine Limagne à organiser des fouilles archéologiques pour réaliser le projet. Une valorisation des opérations de fouilles et des découvertes est recherchée dans le cadre des activités des accueils de loisirs ; des partenariats pourront également être réalisés avec les écoles, les collèges, ainsi que les associations culturelles locales. Si leur financement est une charge supplémentaire pour la communauté de communes Plaine Limagne (une aide a été sollicitée auprès de l'Etat, au titre du Fonds national pour l'archéologie préventive), ces fouilles archéologiques vont incontestablement permettre de faire progresser la recherche historique sur la ville d'Aigueperse.

Projet d'un espace culturel à Randan

Afin de poursuivre le maillage du territoire communautaire en matière de lecture publique dans une zone insuffisamment pourvue et ainsi renforcer l'égalité territoriale d'accès à la culture et à l'information, un projet de réhabilitation de l'ancienne école Saint-Louis de Randan en espace culturel est en cours. Cet équipement devrait proposer aux usagers une médiathèque intercommunale ainsi que différents

espaces mutualisables avec les services et/ou partenaires du territoire, dont un auditorium. La population et les usagers seront impliqués dans la définition des besoins et leur expression. La phase de pré programmation est actuellement achevée et en cours de validation par le conseil communautaire. La prochaine étape, début 2021, sera l'élaboration d'un programme qui détaillera la commande des élus.



Mobilisation et solidarité Coronavirus Fabrication de visières



Élu référent :
Denis Beauvais
Vice-président
en charge du numérique,
et de la proximité.

Face à la crise sanitaire, Plaine Limagne, grâce au FAB Limagne, a entrepris une action solidaire en fabriquant des visières de protection sanitaires.

Une collectivité a distribué gratuitement 10 000 visières sur la première période de confinement. L'objectif était de pallier, en qualité de service public, la pénurie de protections. Pour parvenir à un tel résultat, il nous a fallu 185 plaques de PMMA (matière plastique) de 100 x 70 cm, 10 000 feuilles transparentes et 4 km d'élastique, le tout accompagné d'une grande volonté et énormément d'énergie. Ces visières ont été distribuées, dans un premier temps, aux premières lignes : médecins, infirmières, Ehpad, pharmacies, ambulanciers... Nous avons activé les réseaux de proximité afin que le plus grand nombre soit informé de notre engagement. Le bouche-à-oreille a très bien fonctionné et tous les professionnels de la santé nous ayant sollicité ont pu bénéficier de ces protections si précieuses en cette période si difficile et inédite. Au vu des demandes devenant de plus en plus conséquentes, nous avons mobilisé les



agents volontaires de Plaine Limagne pour mettre en place une chaîne de montage. Les visières ont pu être données entre autres à la préfecture du Puy-de-Dôme (1 500 visières), la prison de Riom (400 visières), le Groupement de gendarmerie du Puy-de-Dôme (300 visières), la gendarmerie de Riom (400 visières), le SDIS (200 visières), le SBA (110 visières), l'ordre des médecins du Puy-de-Dôme (200 visières), les hôpitaux, les pompes funèbres, les aides à domicile, les écoles, les dentistes, le CIAS,



les assistantes maternelles...

Les communes membres ont été fournies en visières suite à leur demande et ont également joué un rôle important en prenant le relais auprès des usagers qui en avaient besoin.

En perspective de la sortie du confinement en juin, d'autres visières ont été données aux différents professionnels souhaitant reprendre leurs activités ainsi qu'aux particuliers dont les pathologies restent fragiles.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés.



**MEDIATION
NUMÉRIQUE**
- LE NUMÉRIQUE PLUS FACILE POUR TOUS -



Plaine Limagne met à disposition de ses habitants un service d'accompagnement dans le domaine du numérique afin de vous aider dans vos démarches administratives en ligne avec internet (carte grise, CAF, emplois, permis...) au plus près de chez vous grâce à des permanences ou bien sur rendez-vous. La médiation numérique a pour objectif de vous aider et d'apprendre les bonnes pratiques sur internet en toute simplicité.

Renseignements au 06 70 51 84 22
mediationnumerique@plainelimagne.fr



**"Merci,
ensemble,
protégeons
la santé
de ceux qui
nous sont
chers"**



FAB Limagne

La crise sanitaire et le confinement ont permis de souligner le caractère indispensable des services publics et leur interdépendance croissante avec le numérique. FAB Limagne est à votre disposition pour vous familiariser aux machines à commande numérique... Vous souhaitez concevoir et réaliser des projets personnels, réparer un équipement, partager votre savoir avec d'autres, prendre du bon temps... Que vous soyez particuliers, étudiants, associations, entreprises ou autres structures, venez nous découvrir et nous rencontrer. Les formations sur les différentes machines à commandes numériques se déroulent les vendredis de 17h à 20h suivant un planning prévisionnel par trimestre indiquant la nature et le niveau de la formation. Cette année, la tenue de ces formations a été conditionnée par les annonces du gouvernement et les consignes sanitaires applicables.

Retrouvez l'actualité du FAB Limagne sur www.fablimagne.fr
Nous contacter au 09 54 16 67 40
ou fablimagne@planelimagne.fr



Merci à l'association Marie de Berry

L'association Marie de Berry est connue des Aigepersois pour son spectacle de septembre : les Nocturnes. Les spectateurs peuvent y découvrir des comédiens et figurants bénévoles tous costumés. Toutefois, durant le confinement, en avril dernier, ce ne sont pas des costumes qui ont été cousus mais des masques grand public. Nos couturières ont mis leur savoir-faire au service de la communauté de communes Plaine Limagne et un atelier confection s'est improvisé. Le tissu ne manquant pas dans les étagères de l'association, il a été possible de fabriquer plus de 200 masques à destination du personnel de l'intercommunalité.



© association Marie de Berry



Élu référent :
Bernard Manillère
Vice-président
en charge du tourisme
et de la communication

L'actualité de Plaine Limagne

La communauté de communes a son site internet. Retrouvez toute l'actualité, les comptes-rendus des conseils communautaires, suivez l'avancement des dossiers et des décisions prises, les événements mis en place par les différents services mais également consultez les informations pratiques pour vous aider dans vos démarches.



Avec son interface simple et intuitive, le site permet à tous de trouver facilement les informations recherchées et d'accéder aux dernières actualités. La page d'accueil vous présente l'arborescence du site et les dernières actualités de la collectivité. 5 onglets avec des menus déroulants :

- **Plaine Limagne** : pour ce qui est relatif aux institutions
- **Vivre** : pour les services du quotidien (garde d'enfant, accueil de loisirs, médiation numérique...)
- **Habiter** : comportant les plans locaux d'urbanisme et plan climat

- **Entreprendre** : pour découvrir où entreprendre sur le territoire
- **Découvrir** : pour retrouver toute l'information culturelle et touristique de Plaine Limagne

Différents liens, sur d'autres sites internet vous sont proposés pour accéder plus facilement à votre recherche. Vous pouvez également vous abonner à la newsletter de Plaine Limagne afin d'être informé en temps réel des actualités.

N'hésitez pas à nous suivre sur www.plainelimagne.com



News letter

Votre mairie au plus proche de vous

Plaine Limagne est composée de 25 communes, votre commune est également là pour vous renseigner et vous orienter suivant vos demandes et besoins. La commission communication intercommunale travaille activement sur des méthodes et procédures pour mettre en place des outils afin que chaque usager puisse connaître au mieux sa communauté de communes. Votre mairie est un relais essentiel de Plaine Limagne pour répondre à vos attentes et être au plus proche de vous.



Les sentiers de randonnées

En ces temps troublés, les loisirs de pleine nature ont rarement été aussi plébiscités. C'est l'occasion de rappeler l'offre existante sur notre territoire en sentiers de randonnée pédestre ou VTT pour profiter pleinement de l'air de la campagne, (re)découvrir les richesses naturelles ou patrimoniales de Plaine Limagne.

Les circuits de randonnée

L'offre de randonnée sur notre territoire est bien présente avec ses dix-huit circuits de randonnée, qu'ils soient pédestres ou VTT. (cf. carte ci-dessous).

La valorisation du patrimoine

La communauté de communes Plaine Limagne a souhaité œuvrer, dès 2019, à la qualité de l'offre de randonnée à travers l'élaboration et la mise en place d'une signalétique de randonnée et d'éléments de valorisation du patrimoine. L'objectif est de mettre en avant les richesses patrimoniales du territoire. Ce projet, soutenu par les fonds européens Leader, participe à l'amélioration de la qualité des circuits de randonnée tout en

valorisant les ressources locales avec un petit plus : un espace dédié aux enfants !

Promouvoir le territoire et son offre

Le partenariat entre Plaine Limagne et Riom Limagne et Volcans a permis la création d'un topoguide intitulé "Limagne & rivières" en vente dans les bureaux de l'office de tourisme Terra Volcana. Ce guide recense les différents circuits du territoire de l'agglomération rimoise et de Plaine Limagne.

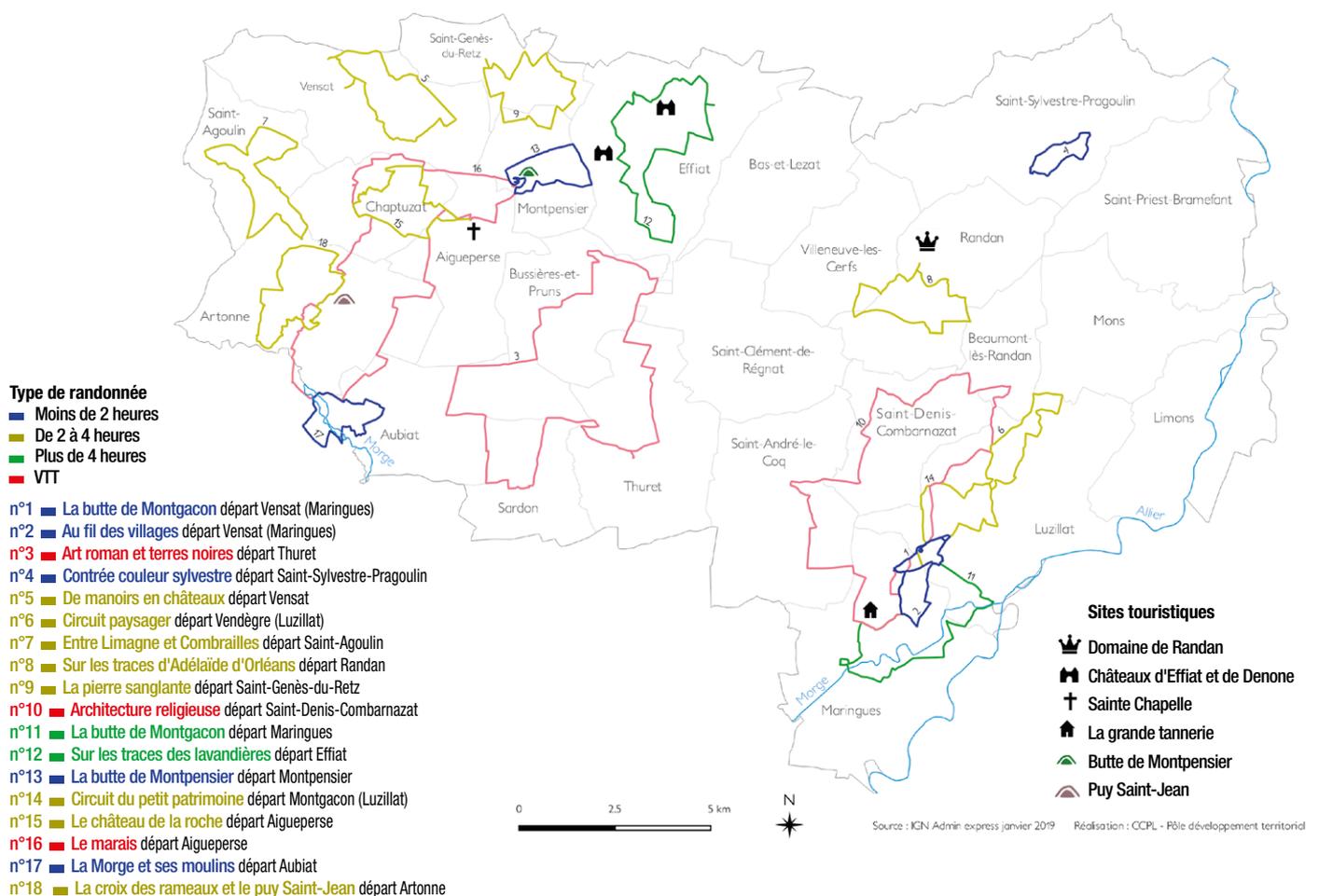
Les circuits urbains

Vous préférez vous balader en milieu urbain ? Alors munissez-vous de votre smartphone ou de votre tablette et partez à la découverte des centres bourgs d'Aigueperse, de



Maringues, et depuis 2021 de Randan. Flashez les codes QR disposés le long des parcours et laissez-vous guider à travers les richesses patrimoniales et historiques des lieux. Le partenariat avec l'association Braille & Culture a permis d'élargir cette offre touristique à un public souffrant de déficiences sensorielles.

Les 18 circuits de randonnées de la communauté de communes Plaine Limagne





Élu référent :
Marc Carrias
Vice-président en
charge de l'économie

Zones d'activités

L'aménagement et la commercialisation des zones d'activités de la communauté de communes se poursuivent.

Le bouclage de la voirie et le déploiement des différents réseaux ont été réalisés l'été dernier sur la zone de Julliat Est à Aigueperse. Deux entreprises supplémentaires, spécialisées dans l'aménagement paysager pour l'une et dans la commercialisation de matériels agricoles pour l'autre, se sont implantées au cours de l'année 2020.

A Maringues, une entreprise spécialisée dans l'entretien et le balayage des voiries devrait s'installer sur les derniers lots disponibles de la zone d'activités du Champ Moutier.

Suite à de nombreux échanges avec les services de l'Etat, les démarches réglementaires sur la zone d'activités de Lhérat à Randan se poursuivent. Prochainement, une entreprise spécialisée dans le nettoyage de cuve devrait s'implanter. Un projet d'éco-point porté par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) est également en cours de définition.



Ces nouvelles installations sur nos zones, ainsi que celles ayant eu lieu hors zone d'activités, apportent de nouveaux emplois et démontrent le dynamisme et l'attractivité de notre intercommunalité.

Les perspectives

Les orientations gouvernementales portent une attention particulière à la consommation de foncier et à avancer l'objectif de "zéro artificialisation nette" d'ici 2040.

Cet objectif est repris dans la stratégie régionale eau-air-sol, avec une première étape de réduction de moitié de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Il convient, sur un territoire à dominance agricole et doté de terres arables de qualité, d'être particulièrement vigilant quant à l'usage de notre foncier. Ainsi la communauté de communes va se lancer dans une démarche de recensement, d'identifica-

Aides aux entreprises



Les activités économiques de nombreux secteurs ont été fortement impactées par la crise sanitaire de la COVID-19. Dès le début du confinement, les agents du pôle développement territorial ont appelé de nombreuses entreprises fermées administrativement pour répondre à leurs interrogations et recenser les nombreuses initiatives locales qui ont émergées de cette crise.

Dans ce contexte et en complément des mesures de soutien mises en place par le gouvernement, la communauté de communes Plaine Limagne a abondé le fonds Région Unie à hauteur de 3 € par habitant, soit 64 437 €. Ce fonds d'urgence à destination des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restaura-

tion, des micro-entreprises et associations de toutes activités confondues avait pour objectif de soutenir la trésorerie de ces entreprises. Une subvention directe était accordée aux entreprises des trois premiers secteurs qui en faisaient la demande et une avance remboursable était proposée aux micro-entreprises et associations pour leur permettre de relancer leur activité après le premier confinement. La communauté de communes a également permis aux entreprises de son territoire de répondre à l'appel à projet LEADER 2020 lancé par le groupe d'action locale du Pays Vichy-Auvergne en jouant le rôle de cofinancier. La communauté de communes a alloué une enveloppe de 30 000 € à ce dispositif.



Élu référent :
Jean-Jacques Mathillon
Vice-président en charge
de l'urbanisme

Rénovation énergétique

Bientôt, un service gratuit et indépendant pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre logement.

L'amélioration de la performance énergétique du secteur résidentiel est un enjeu majeur de la transition écologique, qui plus est sur le territoire de Plaine Limagne, où il pèse pour 40 % des consommations d'énergie. Pour les habitants, un logement mal isolé et/ou ne disposant pas d'un système de chauffage performant, ce sont à la fois des déperditions thermiques, une plus grosse facture d'énergie mais aussi des situations d'inconfort tant en hiver que pendant les épisodes caniculaires.

Pour autant, rénover son logement n'est pas chose aisée. Nombreuses sont les questions que l'on peut, à raison, se poser : existe-t-il des subventions ? À quelles entreprises doit-on s'adresser pour réaliser les travaux ? Comment s'assurer de la qualité de mise en œuvre des solutions techniques et à quel prix ? Les économies d'énergie et les gains en confort seront-ils au rendez-vous ? La valeur patrimoniale de mon logement va-t-elle augmenter avec ces travaux de rénovation ?

Consciente de la complexité des projets de rénovation énergétique d'un logement, la communauté de communes a souhaité s'associer aux autres intercommunalités du Puy-de-Dôme et au Département pour mettre en place un service public de la performance énergétique de l'habitat. Ainsi, dans le courant du premier trimestre 2021, ce service d'accompagnement à la rénovation énergétique, mutualisé avec Combrailles Sioule et Morge, notre intercommunalité voisine, permettra à tout un chacun de bénéficier gratuitement d'un appui indépendant et expert ; l'ensemble de la démarche sera couvert, des premières phases d'information et de conseils jusqu'à la réalisation des travaux. Un réseau de professionnels du bâtiment, de banques commerciales est en cours de mobilisation et garantira par le biais d'une convention partenariale avec les collectivités impliquées dans le déploiement de ce service public, la qualité de leur intervention.

Ce dispositif nouveau, en déploiement à l'échelle nationale, entre dans le cadre du plan de relance du gouvernement et s'inscrit localement dans le plan climat-air-énergie de Plaine Limagne.



tion des friches industrielles, artisanales et commerciales du territoire. Une fois ce travail mené, une étude de requalification permettra d'offrir de nouvelles surfaces aménageables pour nos entreprises et l'accueil de nouvelles activités.

Dynamisons nos centres-bourgs !

Il fait bon vivre en Plaine Limagne !

En ces temps difficiles pour tous, il est plus que nécessaire de soutenir nos activités économiques de proximité et de participer à la dynamisation de nos centres-bourgs ! La communauté de communes Plaine Limagne a initié une démarche de redynamisation de ses trois bourgs-centres (Aigueperse, Maringues et Randan). Ce travail concerne de nombreuses thématiques (commerce, mobilité, aménagement urbain, habitat...) et doit être mené conjointement entre les communes, les acteurs locaux et l'intercommunalité.

À ce titre, la communauté de communes est lauréate du programme Petites Villes de Demain lancé par le gouvernement dont l'objectif est de donner aux élus locaux les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.



Plan climat-air-energie territorial



Élu référent :
Luc Chaput
Vice-président
en charge de la
transition énergétique



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), document stratégique qui vise à inscrire Plaine Limagne sur le chemin de la transition écologique et énergétique, a été adopté en fin d'année 2020.

Un programme d'actions concret et pragmatique. Le programme d'actions comporte 25 actions autour de cinq thèmes :

- L'exemplarité des collectivités : charte d'engagement pour une transition écologique de Plaine Limagne, exemplarité de la communauté de communes Plaine Limagne et du SBA, rénovation thermique des logements communaux, photovoltaïque en toiture de bâtiments publics, sensibilisation des acteurs...

- L'énergie et l'urbanisme : rénovation énergétique du logement (lire page Habitat), réseaux de chaleur...
- La mobilité : co-voiturage, télétravail, mobilité douce, espaces de travail partagés...
- L'économie de proximité : réutilisation des biodéchets, économie circulaire, circuits courts et de proximité...
- S'adapter aux enjeux climatiques : haies, agriculture moins carbonée et adaptée au changement climatique...

Ce programme d'actions sera mis en œuvre pour 6 ans, mais ne doit pas être considéré comme figé.

De nouvelles actions pourront être ajoutées à ce programme au gré des initiatives qui se révéleront sur le territoire.



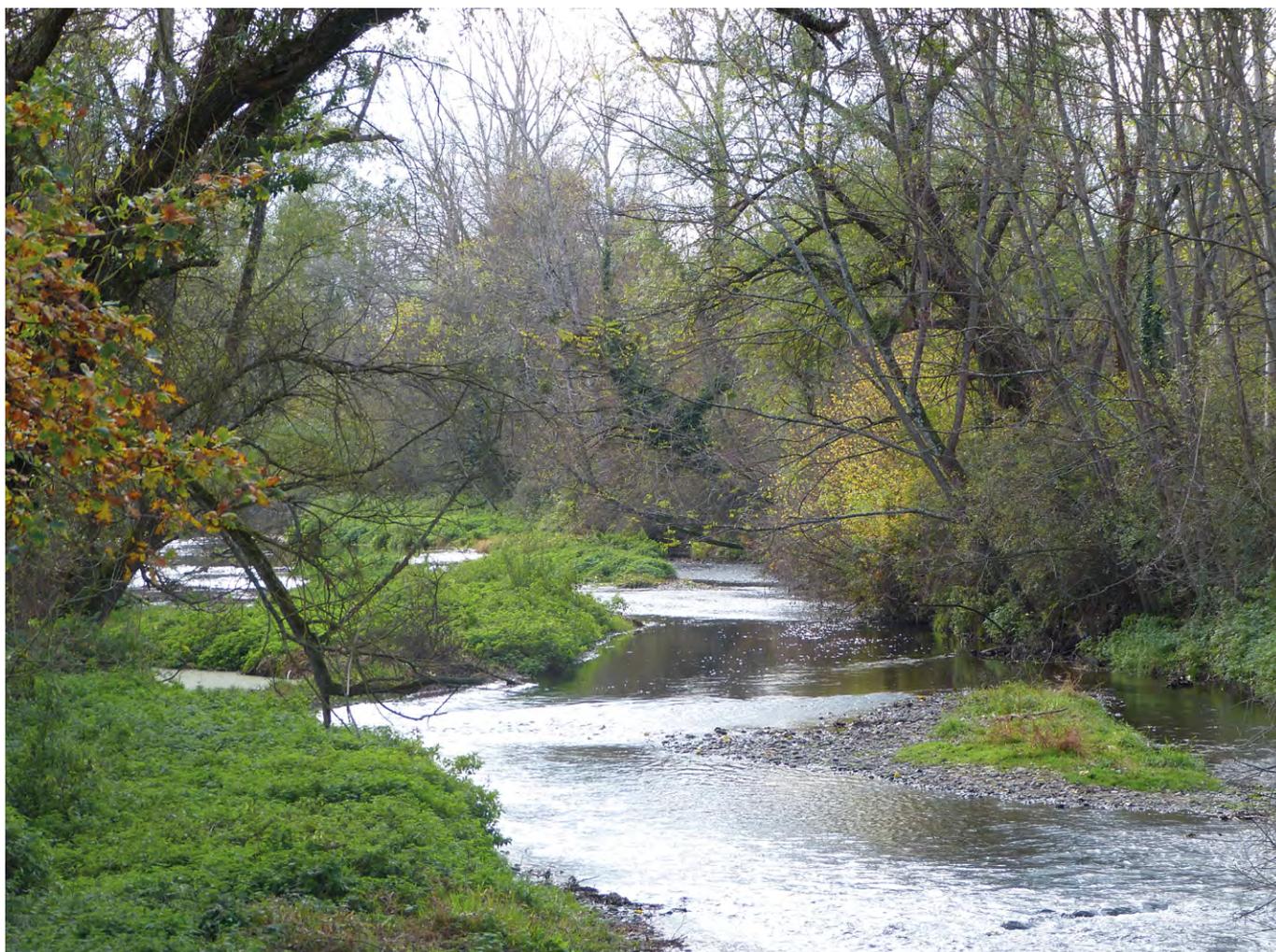
© Etablissement public Loire



Élu référent :
Stéphane Houssier
Vice-président
en charge de
l'environnement

Inventaire des zones humides

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la communauté de communes se doit de concourir à la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Depuis début 2020, la commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Allier aval" réalise une étude d'inventaire des zones humides. Après avoir fait l'analyse de terrain en 2020 pour les bassins versants de la Merlaude (Lausson) et du Germinel, l'année 2021 sera consacrée, entre autres, aux bassins de la Morge et de l'Andelot. Le bassin du Buron pourrait être réalisé en 2022 (en phase optionnelle).



Un contrat territorial bientôt signé pour la Morge, le Buron et la Merlaude

La communauté de communes Plaine Limagne, avec les intercommunalités voisines de Riom Limagne et Volcans, Combrailles Sioule et Morge et Vichy communauté, a élaboré un projet de Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA).

Il s'agit d'un outil de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour financer les actions concourant à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau tel que prévu par la directive cadre européenne.

Le programme d'actions est en cours de finalisation : restauration des berges, renaturation des cours d'eau, rétablissement de la continuité écologique, abreuvement du bétail, études et diagnostics sur le volet agricole, étude de devenir de plans d'eau... Ce sont près de 700 000 € qui seront consacrés sur trois ans pour l'amélioration de l'état de nos cours d'eau. Ces travaux seront principalement financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Puy-de-Dôme.

La signature du contrat et sa mise en œuvre sont attendues pour le premier semestre 2021.



Élu référent :
Stéphane Chabanon
Vice-président
en charge
de la culture

Adaptation des services et nouveaux supports à la médiathèque intercommunale

Malgré le contexte sanitaire, la médiathèque d'Aigueperse est restée au plus près des besoins des usagers : proposition de l'accès aux ressources numériques de la médiathèque numérique du Puy-de-Dôme, mise en place d'un drive dès la fin du premier confinement puis réouverture progressive en tenant compte des recommandations sanitaires. Les médiathécaires ont aussi participé au projet "Vacances apprenantes" en proposant 16 animations au sein des centres de loisirs.

Dans le même temps, la médiathèque se projette sur l'offre de nouveaux services. En effet, trois liseuses légères et simples d'utilisation vont être accessibles au prêt prochainement et permettront ainsi de découvrir une autre façon de lire. Les usagers pourront grâce à la plateforme numérique de la médiathèque départementale profiter gratuitement d'un large choix de livres numériques. Plaisir de lecture garanti ! Mais on n'oublie pas les plus jeunes !



Deux consoles switch lite vont être proposées au prêt. Une sélection de jeux (Zelda, minecraft, animal crossing...) offrira aux petits et aux grands des moments de jeux et de partage. Enfin, avant toute cette nouvelle technologie, un support vintage a déjà fait son apparition dans nos bacs l'an dernier : le disque vinyle. L'ancêtre du CD audio retrouve ses lettres de noblesse ou plutôt le son avec une sélection variée à écouter chez soi ou sur place ! Souvenirs ou belles découvertes assurées.

La salle d'exposition

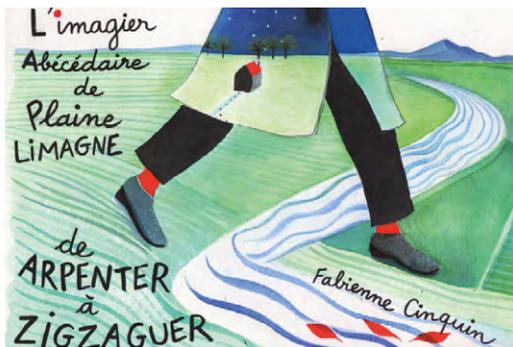
Une magnifique salle de 80 m² dans la Maison Nord Limagne à Aigueperse accueille des expositions diverses toute l'année, ouvertes à tous et gratuites. L'ancienne chapelle de l'école Sainte-Colette, entièrement rénovée, est devenue un équipement culturel de la communauté de communes. Elle accueille des expositions artistiques, historiques, scientifiques... pas de limites dans la typologie des expositions ! La communauté de communes Plaine Limagne propose gratuitement aux enseignants et leurs élèves, de la maternelle au collège, des visites commentées, suivies d'ateliers de médiation culturelle.



Saison culturelle

Retrouvez sur www.plainelimagne.com l'ensemble des manifestations proposées par la communauté de communes Plaine Limagne et les associations du territoire. La programmation est mise à jour en fonction des restrictions sanitaires. Au programme, théâtre, concerts, événements sportifs, expositions, conférences, spectacles jeune public... Pour recevoir par mail les informations culturelles, envoyez votre demande d'inscription sur culture@plainelimagne.fr
Renseignements : 04 73 86 89 82





© Fabienne Cinquin

Résidences d'artistes

Dans une dynamique globale de développement du territoire à travers l'éducation artistique et culturelle, la communauté de communes Plaine Limagne accueille sur son territoire des artistes en résidence. C'est l'occasion pour les artistes de faire œuvre de créations originales s'inspirant des liens tissés avec le territoire Plaine Limagne.

Ces projets donnent aux habitants des possibilités inédites d'ouverture sur le monde artistique et culturel.

Afin de permettre une familiarisation en profondeur avec le travail artistique, l'accent est mis particulièrement sur la médiation, notamment sous la forme de rencontres et d'ateliers avec les artistes.

Des actions culturelles sont développées avec des classes des écoles et des collèges, des groupes d'enfants des accueils de loisirs, des lecteurs de la médiathèque intercommunale et les habitants à travers des actions ponctuelles. Ces projets d'éducation artistique et culturelle sont soutenus par la DRAC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et les services de l'Education Nationale.

Dispositifs de soutien aux associations

La communauté de communes Plaine Limagne soutient également les associations porteuses de projets ambitieux. Chaque année, un appel à candidature est proposé aux associations afin de les aider à financer des **manifestations d'envergure communautaire** sur des thématiques variées, danse, musique, théâtre, cirque, arts plastiques, lecture publique, contes, photographie, cinéma, vidéo, histoire, patrimoine, sport, etc. La communauté de communes peut intervenir jusqu'à 40 % du budget éligible du projet. Le plafond de la subvention est fixé à 5 000 €. L'enveloppe de soutien aux

projets est plafonnée à 25 000 €, à répartir entre les différents demandeurs. Les associations qui contribuent à la **formation des jeunes** dans le domaine du sport ou de la culture peuvent aussi prétendre à une subvention. L'aide porte exclusivement sur la formation et est proportionnelle au nombre de jeunes de moins de 16 ans en formation au 30 septembre de chaque année. La subvention de la communauté de communes s'élève à 12 € par élève de moins de 16 ans. Le montant de la subvention est plafonné à 1 500 €. L'enveloppe de soutien est de 15 000 €, à répartir entre les associations.

Nouveauté

La semaine des Arts au Guérinet

Le Château du Guérinet a organisé sa première édition de la Semaine des Arts, du samedi 25 juillet au dimanche 2 août 2020, semaine culturelle et artistique à Saint-Priest-Bramefant.

Au programme, exposition, résidence artistique, soirée lyrique, théâtrale, veillée dans le parc... Près de trente artistes, onze manifestations et plus d'un millier de spectateurs ont participé à cet

événement organisé par l'association Le Guérinet, en partenariat avec la municipalité, les services de la communauté de communes Plaine Limagne et l'aide financière du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de la DRAC. Rendez-vous du 26 juillet au 9 août pour l'édition 2021. Renseignements sur www.chateau-guerinet.com

Ecole de musique Plaine Limagne

L'école de musique assure la formation musicale depuis 3 ans sur les sites d'Aigueperse, Maringues et Randan. Elle propose un enseignement sur l'ensemble des instruments à vent (flûte, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba), les percussions (batterie) et piano, guitare, accordéon et chant choral. La crise sanitaire a lourdement impacté ses activités. Des auditions et concerts ont été annulés, mais le lien entre les professeurs et les élèves a été maintenu par divers moyens informatiques. Des vidéos ont été réalisées et envoyées aux familles ainsi qu'aux EHPAD de Randan et Maringues.

La nouvelle saison subit les effets du rebond de la crise sanitaire, mais l'équipe enseignante se mobilise pour continuer à proposer un enseignement musical de qualité avec des méthodes innovantes, en utilisant les ressources que proposent les nouvelles technologies.

Retrouvez plus d'informations sur www.musiquelimagne.fr



© Ecole de Musique Plaine Limagne



Élu référent :
Didier Chassain
Vice-président en charge
de l'enfance-jeunesse et
de l'action sociale

La formation professionnelle au service des enfants

Malgré de grandes compétences professionnelles acquises au fil des années, l'équipe du multi-accueil "Les graines de soleil" poursuit son objectif de développement de sa pratique en matière de bienveillance. L'équipe a suivi deux formations.



Le portage : à bras ou en écharpe

Le portage sécurise l'enfant, crée du lien entre l'enfant et le professionnel et répond à ses besoins, apportant un sentiment de sécurité affective. Le professionnel qui porte l'enfant est en communication avec lui : par la voix et le toucher, tout en restant pleinement disponible pour les autres enfants. La séparation devient aussi plus facile quand les besoins de l'enfant sont respectés, comme le souligne Bernard Gosle, pédopsychiatre : *"Pour bien se détacher, l'enfant doit savoir bien s'attacher"*

Le portage est proposé mais jamais imposé. De la même façon, le temps de portage est lui aussi laissé à l'appréciation de l'enfant et du professionnel. Par ailleurs, être porté, peut aussi permettre aux petits explorateurs de se reposer un peu.

Le retour des familles sur ce nouveau projet est positif, une démonstration est prévue dès que les conditions sanitaires le permettront.

La communication gestuelle oralisée

Ce langage gestuel, accompagné de la parole, permet à l'enfant en stade préverbal d'exprimer ses besoins. Il est un outil supplémentaire pour les professionnels dans l'accompagnement bienveillant des enfants. L'enfant ainsi compris, se sent valorisé, ses besoins sont satisfaits et ses frustrations limitées. Le projet a été présenté aux familles qui utilisent de plus en plus le langage des signes avec leur enfant à la maison.



Assistant(e) maternel(le) agrée(e), 1^{er} mode d'accueil

Une profession d'avenir

Le rôle d'un(e) assistant(e) maternel(le) est de veiller au développement et au bien-être de l'enfant qu'il ou elle accueille pendant une période très importante de son évolution, les 3 premières années de sa vie. Cela lui confère une responsabilité importante qui nécessite certaines compétences : sens de l'observation, organisation, aptitudes relationnelles et éducatives. Afin de soutenir ces professionnels(les), le relais a organisé une action en collaboration avec le service culturel. C'est ainsi qu'une formation "Musique au cœur du relais" est proposée depuis le début de l'année par Caroline Prévot, musicienne, axée sur la musique, la relaxation et la pédagogie active, suivie de temps d'échange lors de rencontres en soirée. Face aux besoins croissants des familles du territoire, la communauté de communes soutient les projets d'installation en ce sens : assistantes maternelles, garde d'enfants à domicile, Maison d'Assistants Maternelles. Ces métiers vous intéressent ? Les animatrices du RAM sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Contacts :

RAM antenne d'Aigueperse

Nadia GIRARD

158, Grande Rue - BP 23 - 63260 Aigueperse

Tél. 04 73 86 37 87

ram-aigueperse@plainelimagne.fr

RAM antenne de Maringues

Claudine BUISSON

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

8 bis, route de Vichy - 63350 Maringues

Tél. 04 73 88 88 76

ram-maringues@plainelimagne.fr

RAM antenne de Randan

Florence LEBLOND

5, place de la mairie - 63310 Randan

Tél. 04 70 59 03 67

ram-randan@plainelimagne.fr

Les services jeunesse

Culture et nature : des vacances qui bougent !

Ateliers-théâtres co-construits avec les enfants pour explorer la créativité et favoriser les relations humaines avec la Compagnie ART QI MED, spectacle vivant de danse et de conte, guidé par la Compagnie ESPACE DE SENS, pour voyager à travers le monde mystérieux des totems qui ont amusé les enfants. Une sortie au château du GUERINET, pour rencontrer et écouter les artistes en résidence, a transporté les enfants dans un lieu poétique et naturel. Découverte de l'agriculture locale, rencontre avec les poneys, ont reconnecté les enfants à leur environnement.



BAFA Solidaire

Dès cet été, les stagiaires ont terminé leur cursus de formation du BAFA (Brevet d'Apptitude aux Fonctions d'Animateur) au sein des accueils de loisirs. Ce sont donc 7 jeunes du territoire, formés, qui peuvent désormais accéder à un emploi qualifié, grâce au dispositif BAFA solidaire initié par la communauté de communes Plaine Limagne. En échange d'un engagement de 30 jours de volontariat dans un accueil de loisirs du territoire, les jeunes se voient financer leur formation BAFA.

Devant le succès de ce projet, une autre session sera proposée en 2021. Un appel à candidature sera disponible sur le site internet de la collectivité :

www.plainelimagne.com

Mission solidarité pour des vacances apprenantes

Dès la fin du confinement, les équipes éducatives des accueils de loisirs, se sont mobilisées pour intégrer leur projet au dispositif de l'Etat "vacances apprenantes". L'objectif était de proposer aux enfants des moments de détente, de

loisirs et des situations d'apprentissage diversifiées, après cette période particulière d'isolement.

Le service culturel de Plaine Limagne a rejoint ce projet pour offrir aux enfants leur savoir-faire.

>> ACTION SOCIALE

La compétence action sociale regroupe également le soutien aux Missions Locales, ainsi que tout le secteur d'activités de l'aide à domicile. Dans le contexte sanitaire actuel, ces services sont en première ligne et les élus communautaires sont sensibles à la qualité du service rendu sur le territoire de la communauté de communes Plaine Limagne.



Élu référent :
Didier Chassain
Vice-président en charge
de l'enfance-jeunesse et
de l'action sociale

La Mission Locale un accompagnement sur-mesure et gratuit pour les jeunes

La Mission Locale intervient auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans, non scolarisés, motivés par la recherche d'un emploi ou d'une formation, ainsi que pour les aider dans leur recherche d'une aide pour leur orientation, leur vie sociale, un logement, etc.

La communauté de communes Plaine Limagne est le territoire d'intervention de deux Missions locales qui sont soutenues financièrement :



1 • Mission locale Riom Limagne et Volcan

accueil sur rendez-vous une à deux fois par mois les mardis, dans un bureau au 3^{ème} étage de la Maison Nord Limagne, à Aigueperse.

Tél. 04 73 38 50 13

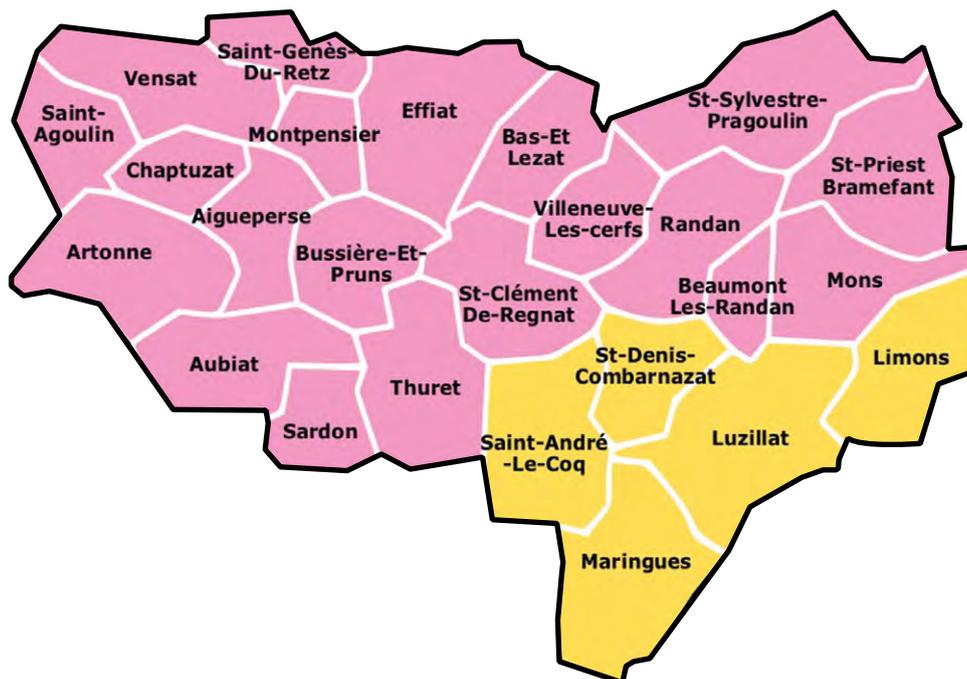


2 • Mission locale Bassin Thiernois

accueil sur rendez-vous, tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au sein des locaux de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, à Maringues.

Tél. 04 73 80 49 69

06 50 21 10 09



La Mission Locale, c'est :



Santé

Information et prévention sur l'accès aux droits et aux soins



Mobilité

Information sur les aides à la mobilité, carte illico solidaire, carte Transdôme, et la mobilité internationale



Logement

Aide et conseil sur l'hébergement et le logement



Droits / Justice

Accompagnement aux droits Réinsertion des jeunes sous main de justice



Citoyenneté

Offres de Services Civique et mises en relation Bénévolat



Culture - Loisirs

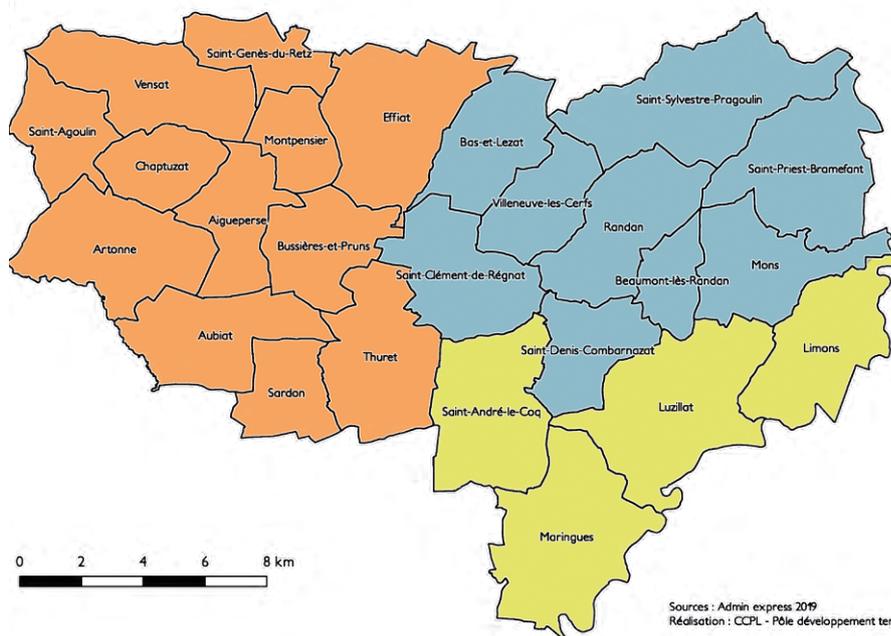
Carte pass région Ateliers - Sorties

Maintien des personnes âgées et dépendantes à domicile

Le service est rendu sur l'ensemble du territoire communautaire par trois entités : le CIAS Riom Limagne et Volcans, le CIAS Thiers Dore et Montagne et le SIASD de Lezoux. Le maintien et la qualité du service pour l'usager sont toujours prioritaires pour les élus communautaires. Néanmoins, les services de maintien à domicile (portage de repas, soins infirmiers, aide et accompagnement) sont en première ligne dans un contexte sanitaire tendu et sont confrontés à des difficultés de recrutement (auxiliaires de soins et aides à domicile).

Si vous souhaitez postuler sur ces métiers en tension, n'hésitez pas à contacter les structures qui interviennent au plus près de votre domicile.

Communauté de communes Plaine Limagne



Carte des communes

Pour les communes ■
CIAS Riom Limagne et Volcans

1 rue Jean Ferrat
63720 Ennezat
Tél. 04 73 63 81 34
Mail : contact@cias.rlv.eu
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h à 17h30
Permanences le jeudi matin à partir de 9h15
à la Maison Nord Limagne à Aigueperse

Pour les communes ■
CIAS Thiers Dore et Montagne

7 Place Francisque Dassaud
63290 Puy-Guillaume
Tél. 04 73 94 16 21
Mail : contact@siad-puy-guillaume.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h
à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour les communes ■
SIASD de Lezoux

Syndicat Intercommunal
d'Aide et de Soins à Domicile
29 Bis avenue de Verdun - 63190 Lezoux
Tél. 04 73 73 18 86
Mail : siad.lezoux@orange.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - permanence
téléphonique le mercredi après-midi.

Info pratique logement : ADIL

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir ! Contactez le guichet unique gratuit et indépendant.

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous, tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin. Des permanences sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org

Membre du réseau





Cultivons demain..

communauté de communes Plaine Limagne
158, Grande rue - BP23 - 63260 Aigueperse
Tél. 04 73 86 89 80 - Site internet : www.plainelimagne.com
du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
